



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Mesdames et messieurs les présidents,

La pandémie qui frappe aujourd'hui notre pays et bouleverse nos vies est une épreuve individuelle autant que collective. Chacune et chacun d'entre nous se soucie de ses proches, en même temps qu'il compte sur la solidarité et la responsabilité de tous.

La crise que nous traversons confère une consistance tangible aux valeurs que nous partageons. Elle souligne à quel point les enjeux de souveraineté et de résilience collective sont essentiels. Elle nous rappelle la teneur et la portée des actions menées par l'institut dont la mission s'inscrit dans le temps long de l'action publique. L'épreuve à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés met aussi en lumière la nécessité de "faire Nation" quand il s'agit de faire front. Pour toute la communauté IHEDN, la crise actuelle démontre, s'il en était besoin, le sens de notre engagement en faveur de la cohésion nationale, plaçant au cœur de nos préoccupations les enjeux territoriaux qui constituent désormais une priorité gouvernementale.

Il s'agit, plus précisément, comme l'a rappelé le Premier ministre dans son discours devant nos sessions réunies à l'École militaire en novembre dernier, de maintenir cette « unité de pensée et d'action » qui permet à la Nation de « faire bloc » quand les circonstances l'exigent. Dans cet esprit, le Premier ministre attend de l'IHEDN un renforcement de ses actions sur l'ensemble des territoires, appelant ainsi nos sessions régionales à connaître un nouveau souffle.

Pour répondre à cette demande explicite, il nous revient d'augmenter notre présence sur les territoires, le nombre et la qualité de nos sessions. Plus fréquentes, nos sessions devraient passer de trois ou quatre par an à huit ou neuf : une session par zone de sécurité et de défense ou préfecture maritime, et une session ultramarine. La conception de ces sessions sera assurée par l'IHEDN. Leur mise en œuvre se fera en concertation et avec l'appui des officiers généraux des zones de sécurité et de défense, des préfets maritimes, des préfets de zone et des référents régionaux des associations. Le chantier de préconception est d'ores et déjà engagé en concertation avec le groupe de travail réunissant les représentants des associations. Le 18 juin prochain, ces travaux menés par l'IHEDN en lien avec le groupe de travail dédié vous seront présentés. D'ici là, notre direction des relations institutionnelles se tient à votre disposition pour recueillir toute idée que vous souhaiteriez voir portée par l'institut.

Dans cette nouvelle configuration, notre objectif à trois ans est de doubler le nombre des auditeurs. À cet effet, ces sessions devront également être repensées dans leur contenu et leur durée pour être plus intenses, plus interministérielles et intersectorielles, tout en étant plus résolument ancrées dans les territoires. L'attractivité de nos sessions régionales suppose de faire valoir la qualité de l'offre proposée : excellence des conférences programmées, pertinence des visites organisées, modernisation des conditions de travail, et alignement des conditions d'accueil de nos auditeurs en région sur celle des auditeurs de la session nationale.

Dans cette perspective, l'institut doit augmenter les droits d'inscriptions pour plusieurs raisons. L'amélioration qualitative de notre offre régionale a un coût qui implique dès à présent l'élévation de ces droits. La valeur a un prix qui par ailleurs doit refléter la volonté d'engagement d'auditeurs exigeants. Enfin, l'impératif de soutenabilité oblige à assurer l'équilibre entre nos dépenses et nos recettes. Cependant, parce que nous sommes soucieux de garantir la diversité du recrutement, il va sans dire que le système des bourses sera maintenu.

Il s'agit aussi de se donner les moyens d'une ambition collective qui implique la coopération de tous. Participant activement aux échanges engagés avec les plus hautes autorités locales et régionales pour préparer nos sessions, chaque président d'association a un rôle primordial à jouer pour accompagner la transformation d'une offre qui réponde toujours mieux aux attentes des prescripteurs régionaux.

Mesdames et messieurs les présidents, je sais pouvoir compter sur vous pour relayer au sein de vos régions respectives notre volonté commune d'engagement au service de la cohésion nationale. Dans un contexte marqué par des fragilités et des incertitudes, l'IHEDN doit être en mesure de mobiliser partout et dans tous les secteurs d'activité qui irriguent nos territoires, les plus hauts potentiels et les responsables engagés sur qui s'appuyer pour mener à bien, tous ensemble, notre mission.

La communauté IHEDN sera au rendez-vous, à n'en pas douter, pour répondre collectivement aux attentes de la Nation et de l'État, et pour en faire toujours davantage au moment où se profile dans notre pays, après la crise sanitaire, une crise économique et sociale d'une ampleur inédite. De même, nos associations, nos auditeurs, auront certainement à cœur, en ces temps troublés, d'être à l'initiative en nous faisant part de leurs propositions d'actions utiles au pays durement frappé par la pandémie. Delphine Gillaizeau, directrice du département des relations institutionnelles et de la communication, se tient ainsi à l'écoute de vos suggestions.

En vous remerciant chaleureusement pour la constance de votre implication et pour le travail accompli au plus près de nos territoires, je tenais à vous rappeler par ce courrier à quel point l'IHEDN a besoin de vous. Je souhaite aussi adresser, au-delà de ce témoignage de reconnaissance, une pensée toute particulière, dans cette épreuve collective que nous traversons, aux plus vulnérables d'entre nous, et à toutes celles et à tous ceux qui vivent aujourd'hui des moments difficiles.

Général de corps d'armée Patrick Destremau  
directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale

